



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA FFC

SAMEDI 9 DECEMBRE 2017  
Complexe sportif, rue de Condé, 95460 EZANVILLE

### **SCRUTIN PARTIEL POUR COMPLETER LE COMITE DIRECTEUR**

## APPEL A CANDIDATURE

En application des statuts et du règlement intérieur régionaux, un scrutin sera organisé au cours de l'assemblée générale ordinaire du Comité d'Ile de France de la F.F.C, qui se déroulera le SAMEDI 9 DECEMBRE 2017, pour compléter le Comité Directeur et notamment :

- 2 sièges au titre du collège « GENERAL » suite au décès de M. Pierre BEZARD et la démission à titre personnel de M. Jacques REGNIER.
- 2 sièges au titre du collège « DAMES » non pourvus lors de la dernière AG (exclusivement des licenciées féminines)
- 1 siège au titre du collège "VTT" non pourvu lors de la dernière AG

#### **RAPPEL DE QUELQUES REGLES :**

Qui peut être candidat (e) ? *(Extrait de l'article 9 des statuts)*

... toutes les personnes :

- *De nationalité française majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées à la F.F.C. depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité régional à la date du scrutin.*
- *De nationalité étrangère, ayant 18 ans révolus, à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine, qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.*
- *N'ayant pas fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif*

La licence 2017 sera exigée pour tous les candidats sans exception.

Sauf justification les candidats doivent être présents lors de l'assemblée générale chargée de procéder à l'élection.

**Comment poser sa candidature ? ( extrait de l'article 5 du règlement intérieur)**

Les candidatures doivent être adressées obligatoirement sous pli recommandé avec accusé de réception (et non sous enveloppe), directement et impersonnellement à :

M. le Président du comité régional de l'Île de France de la F.F.C  
Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines  
1 Rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux

et ce, dès la parution du présent avis sur le site du Comité d'Île de France et parvenir au plus tard au comité régional, pour le 15 NOVEMBRE 2017, date limite.

La lettre de candidature (voir modèle à utiliser) doit obligatoirement mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse personnelle du (de la) candidat (e), l'association d'appartenance, la nature et le numéro intégral de la licence et le collège choisi (un seul collège autorisé). Enfin, ne pas omettre la signature précédée de la mention manuscrite obligatoire : « *Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques* »

**ATTENTION ! Toute demande de candidature non conforme sera refoulée avec avis motivé.**

**Chaque candidat ou candidate a la possibilité de se présenter au corps électoral par un texte dactylographié, d'une dizaine de lignes, accompagné d'une photo d'identité qui seront publiés sur le site du CIF. Les textes et les photos, pour être pris en considération, devront être adressés pour le 15 novembre 2017 date limite, exclusivement par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [jf.maillet@cif-ffc.org](mailto:jf.maillet@cif-ffc.org)**

**Candidates et candidats au poste de membre du comité directeur du CIF, votre attention est attirée sur le respect des modalités rappelées dans le texte. Nous vous remercions d'en tenir compte.**

**Jean-François MAILLET**  
**Secrétaire général du Comité d'Île de France de la FFC**

**MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE**  
*(ne pas se servir de ce document pour envoi)*

*Je soussigné :*

**NOM :** ..... **Prénoms :** .....

**Né(e) le :** ..... **à :** .....

**Nationalité :** .....

**Adresse personnelle :** .....

.....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Numéro de téléphone :** .....

**Adresse courriel :** .....

**Association d'appartenance :** .....

**Genre de licence :** ..... **N°48**.....

**Profession :** .....

**DECLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE**

**AU TITRE DU COLLEGE : \* \_\_\_\_\_ , POUR LE SCRUTIN PARTIEL, LORS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CIF DE LA FFC, LE SAMEDI 9 DECEMBRE  
2017**

**Fait à :** ..... **Le**.....**2017**

**SIGNATURE OBLIGATOIRE PRECEDEE DE LA MENTION MANUSCRITE : « Je certifie  
sur l'honneur jouir de mes droits civiques »**

**RAPPEL : pour être prise en compte votre candidature devra parvenir au CIF  
AVANT LE 15 NOVEMBRE 2017**

**\*Pour le collège « dames » exclusivement réservé aux licenciées féminines.**